

**ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2023, À 19 H, TENUE AU 136 ROUTE 222,
RACINE**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES
- 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 RÈGLEMENT
 - 3.1 Avis de motion du règlement no 364-02-2023 sur le règlement d'emprunt pour le centre communautaire
- 4 RÉOLUTION
 - 4.1 Paiement des contributions aux organismes
- 5 PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)
- 6 LEVÉE DE LA SÉANCE